

- M. Charles Beaufaux, avocat, rue de l'Eglise, Gosselies.  
 M. Victor Bergeret, avocat, rue Verte, Mons.  
 M. Fernand Bernard, homme de lettres, 189, chaussée de Tervueren, Bruxelles.  
 M. Georges Bernard, ingénieur, bourgmestre, Mesvin.  
 M. F. Blanquaert, directeur commercial, 8, rue Froissart, Bruxelles.  
 M. Léon Bodart, ingénieur aux Acéries de Grivegnée.  
 M. le baron Alfred Bonaert, bourgmestre de Ghlin, président du Comité de l'Ecole professionnelle des Métiers d'art, de Mons, château du Joncquoy, Ghlin lez-Mons.  
 M. Louis Borsu, agent de change, rue Emile Vankeerberghen, Huy.  
 M. Maurice Bouvet, commis à la Direction des contributions, 9 rue Rogier, Namur.  
 M. Bovesse père, contrôleur des contributions, 42, boulevard d'Omalus, Namur.  
 M. François Bovesse, homme de lettres, boulevard d'Omalus, Namur.  
 M. Thomas Braun, avocat, rue des Chevaliers, Bruxelles.  
 M. Paul Brenu, directeur du Pavillon de Flore, Liège.  
 M. Nestor Bresmal, receveur de l'Enregistrement, 14, rue de l'Indépendance, Namur.  
 M. Charles Bronne, homme de lettres, 31, rue de l'Ouest, Liège.

## C

- M. Georges Cambier, directeur d'assurances, rue de la Réunion, Mons.  
 M. Jacques Campion, 6, rue du Méridien, Bruxelles.  
 M. Armand Carlot, archiviste de la ville, rue d'Enghien, Mons.  
 M. Anto Carte, artiste peintre, Mons.  
 M. Gustave Casy, rédacteur au journal *La Province*, Mons.  
 M. Ch. Catteau, président du Cercle «*Les Amis de l'Art*», 60, avenue Rêve d'Or, La Louvière.  
 M. Iwan Cerf, artiste peintre, 21, rue Ste-Véronique, Liège.  
 M. Louis Chainaye, ingénieur, bourgmestre de la ville, Huy.  
 M. Renier Chalon, ingénieur, 14, rue St-Henri, Woluwe-St-Pierre.  
 M<sup>me</sup> Vve Charlier, 90, rue de Fragnée, Liège.  
 M<sup>lle</sup> Marguerite Charlier, 17, rue de l'Etat-Tiers, Liège.  
 M. Achille Clerbois, rue Charles Harmignies, Bracquegnies.  
 M. Paul Collet, étudiant en droit, 14, rue de Mons, Nivelles (Brabant).  
 M. Georges Collin, architecte, chez M. Snutsel, rue de la Loi, Bruxelles.  
 M<sup>lle</sup> Ch. Corbusier, artiste peintre, rue Lucien Namèche, Namur.  
 M. Félix Cordier, à Mousty (Ottignies).  
 M. Valéry Cousin, directeur, La Louvière.  
 M. Paul Cuttier, ingénieur, quai de Namur, Charleroi.

## D

- M. Georges Dandoy, artiste violoncelliste, 3, rue Grandgagnage, Namur.  
 M. le comte Albéric d'Auxy de Launois, président du Cercle archéologique de Mons, rue du Mont-de-Piété, Mons.

- M. Gustave Debersen, bourgmestre de Jemappes.  
 M. Georges Defaux, artiste violoniste, rue Henri Bles, Salzinnes-Namur.  
 M. Louis Deghelt, garnisseur, rue de Fer, Namur.  
 M. Degroodt, secrétaire du Cercle artistique *P'Essaim*, Mons.  
 M. Maurice de Haneffe, rue Charles Zoude, Salzinnes-Namur.  
 M. Karl Deharveng, étudiant en droit, Cuesmes.  
 M. L. Deladrière, ingénieur, rue de Bierchamps, Marcinelle.  
 M. Georges Delattre, industriel, Morlanwelz.  
 M. Henri Delbruyère, rue de Nimy, Mons.  
 M. Léon Delbruyère, rue de Nimy, Mons.  
 M<sup>me</sup> Gustave de Lhoneux, château d'Ahin, lez-Huy.  
 M. Herbert Delport, 14, Rempart de la Vierge, Namur.  
 M. Pierre Demanet, antiquaire, 5, Marché aux Herbes, Namur.  
 M. Ad. Demoustier, avocat, rue des Compagnons, Mons.  
 M. le chevalier Jean de Patoul, avocat, 47, boulevard Dolez, Mons.  
 M. Léon Dequesne, éditeur, Grand'rue, Mons.  
 M. Jacques De Roeck, ingénieur, boulevard Cauchy, Namur.  
 M. Robert de Savoye, capitaine-commandant au 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, rue des Passages, Mons.  
 M. Stanislas de Savignac, directeur d'assurances, boulevard Dolez, Mons.  
 M. de Sélys Longchamps, avocat, 26, rue de la Boverie, Liège.  
 M. Maurice Desenfans, avocat, 6, boulevard Dolez, Mons.  
 M. Dethy, ingénieur, directeur des Ponts et Chaussées, rue Pepin, Namur.  
 M. Fernand De Ville, docteur en droit, rue du Marché, Huy.  
 M. Aug. de Wilde, agronome de l'Etat, boulevard Gendebien, Mons.  
 M. Emile Diskchen, architecte, rue Pepin, Namur.  
 M. Ghislain Dochen, avocat, 1, avenue Delchambre, Huy.  
 M. Albert Dolez, château du Festinoy, Ghlin-lez-Mons.  
 M<sup>lle</sup> Irène d'Olsowska, 43, rue de l'Aurore, Bruxelles.  
 M. Albéric Dorzée, ingénieur, administrateur-délégué de la Société des Ateliers de et à Boussu.  
 M. Edgard Druine, artiste lyrique, rue Joseph Lefèvre, Marchienne-au-Pont.  
 M. Eugène Dubois, 4, rue de l'Indépendance, Namur.  
 M. René Dubois, secrétaire communal, rue Entre-deux-Portes, Huy.  
 M. Georges Dufour, ingénieur, Oignies-Aiseau.  
 M. Louis Dupont, directeur des Usines Baume et Marpent, Morlanwelz.  
 M. Edmond Duquesne, architecte paysagiste, 72, rue Allard, Marcinelle.

## E

- M. Justin Ernotte, ingénieur, 18, place Wiertz, Salzinnes-Namur.

## F

- M. Louis Faille, artiste peintre, boulevard de la Meuse, Jambes (Namur).  
 M. Henri Fauquel, secrétaire des Usines Baume et Marpent, Haine-St-Pierre.  
 M. Georges Fauconnier, industriel, rue N.-D. Débonnaire, Mons.

- M. Félix Francart**, avocat, conservateur des collections du Cercle archéologique, rue de Nimy, Mons.  
**M. Fromont**, secrétaire communal, Gilly.  
**M. Henri Furnémont**, 9, rue de la Montagne, Uccle.

## G

- M. Ed. Gailly**, rue Patinir, Namur.  
**M. Maurice Gallée**, ingénieur, 119, boulevard de l'Hôpital, Mons.  
**M. Léon Gaudier**, 18, rue de la Montagne, Charleroi.  
**M. Georges Génard**, 32, rue de Mons, Marchienne-au-Pont.  
**M. Henri Gérard**, encadreur, rue de la Croix, Namur.  
**M. Maurice Gilbert**, industriel, juge au Tribunal de commerce de Mons, à Cuesmes.  
**M. Maurice Goffin**, avocat, quai de Brabant, Charleroi.  
**M. le juge René Goffin**, 6, rue St-Georges, Nivelles.  
**M<sup>me</sup> Janet-M. Greiner**, rue des Ecoles, Morlanwelz.  
**M. Jacques Greiner**, 37, avenue des Nerviens, Bruxelles.  
**M. René Greiner**, rue des Ecoles, Morlanwelz.  
**M. Eugène Guillaume**, compositeur de musique, 169, boulevard de la Senne, Bruxelles.

## H

- M. Alph. Hanon de Louvet**, membre de la Commission royale des Monuments, président de la Société archéologique de Nivelles, 11, rue St-Georges, Nivelles.  
**M. le Dr Edgard Haquin**, rue de Montigny, Charleroi.  
**M. Adolphe Hambye**, notaire honoraire, rue du Mont de Piété, Mons.  
**M. Alph. Harmignie**, avocat, Vice-président de la Chambre des Représentants, rue du Gouvernement, Mons.  
**M. Ferdinand Harmignie**, artiste peintre, rue des Arbalestriers, Mons.  
**M. Maurice Harmignie**, avocat, boulevard de l'Hôpital, Mons.  
**M. Edmond Haux**, avocat, 19, rue Lucien Namèche, Namur.  
**M. J. Henrijean**, assureur-conseil, 63, rue Vandeweyer, Bruxelles.  
**M<sup>me</sup> R. Herman**, à Haine-St-Pierre.  
**M. Aug. Hospel**, contrôleur de contributions, Beauraing.  
**M. Houba**, rue Blondeau, Namur.  
**M. Georges Hubert**, docteur en médecine, place du Chapitre, Mons.  
**M. Emile Hublard**, conservateur de la Bibliothèque publique, 20, avenue d'Havré, Mons.  
**M. Hermann Hullen**, 23, rue Simonis, Verviers.

## J

- M. Georges Janson**, ingénieur-conseil, Quiévrain.  
**M. Emile Jaspar**, peintre décorateur, 61, rue Beeckman, Liège.  
**M. Maurice Jaspar**, professeur au Conservatoire, rue des Croisiers, Liège.  
**M. Gustave Jomouton**, professeur à l'Académie des Beaux-Arts, rue Bas-de-la-Place, Namur.

- M<sup>me</sup> J. R. Jones**, 44, rue Bosquet, Bruxelles.  
**M. Emile Jottrand**, avocat, directeur de l'Ecole commerciale des Industriels du Hainaut, rue des Groseillers, Mons.  
**M. Alfred Juste**, avocat, Houdeng-Aimeries.

## L

- M. Lucien Ladrière**, négociant, Carnières.  
**M. Ernest Lahaye**, sculpteur, 7, place Wiertz, Namur.  
**M. Henri Latteur**, directeur d'assurances, rue du Gouvernement, Mons.  
**M. Oscar Leblanc**, conseiller communal, Châtelet.  
**M. E. Ledure**, 69, rue de la Madeleine, Bruxelles.  
**M. Edouard Legaye**, 13, rue des Glacières, Marcinelle.  
**M. Jean Lemaire**, juge au Tribunal de 1<sup>re</sup> instance, rue des Capucins, Mons.  
**M. Maurice Leman**, négociant, boulevard de la Prison, Mons.  
**M. Octave Leroy**, avocat, rue Neuve, Mons.  
**M. Abel Le Tellier**, avocat, rue de la Grande Triperie, Mons.  
**M. Jean Ligny**, ingénieur, Gilly.  
**M. Aug. Ligot**, avocat, 43, rue du Progrès, Gosselies.  
**M. Georges Lockem**, homme de lettres, rue Cuvelier, Namur.

## M

- M. Gustave Mahau**, receveur des contributions, 197, chaussée de Waterloo, St-Servais (Namur).  
**M. Jules Mahau**, instituteur, Marcinelle.  
**M. Mallems**, ingénieur, rue Rogier, Namur.  
**M. Georges Marcoux**, négociant, rue du Haut Bois, Mons.  
**M. René Marcq**, avocat, chargé de cours à l'Université, 5, rue Hydraulique, Bruxelles.  
**M. Gaston Marneffe**, capitaine-adjoint d'Etat-major au 2<sup>e</sup> régiment de Chasseurs à cheval, 8, rue du Miroir, Mons.  
**M. Albert Mathieu**, 2, rue du Marché, Huy.  
**M. Fernand Mélotte**, professeur à l'Athénée du Centre, Morlanwelz.  
**M. Alfred Menu**, rue de la Petite Triperie, Mons.  
**M. Merveille**, chaussée de Waterloo, Namur.  
**M. Oscar Meurice**, rue Patinir, Namur.  
**M. Maurice Midol**, ingénieur, négociant en charbons, boulevard de la Prison, Mons.  
**M. Eug. Mignon**, architecte, 65, rue Salzinnes-les-Moulins, Namur.  
**M. Ernest Mongenast**, capitaine au Génie, 21, rue Salzinnes-les-Moulins, Namur.  
**M. le notaire Moreau**, boulevard de la Sauvenière, Liège.  
**M. Joseph Moreau**, avocat, rue de Nimy, Mons.  
**M. Fernand Mosselman**, avocat, Mons.

## N

- M. Frédéric Nisoli**, professeur, Couillet.  
**M. Louis Norbert**, vérificateur des Douanes, 9, rue Rogier, Namur.



## P

- M. Julien Papart**, à Loverval, par Couillet.  
**M. Paternoster**, avocat, à Haine-St-Pierre.  
**M. Léon Paulus**, artiste lyrique, 6, rue Traversière, Jumet.  
**M. Peduzy**, ferronnier d'art, rue Patinir, Namur.  
**M. Jules Pélerin**, pharmacien, rue de Nimy, Mons.  
**M. Pepin**, député, Pâturages.  
**M. Paul Perracchio**, 26, rue de la Limite, Bruxelles.  
**M. Georges Petit**, statuaire, 2, rue des Vergers, Liège.  
**M. Lucien Petit**, artiste peintre, rue de la Chaussée, Mons.  
**M. François Pieltain**, professeur de chant, rue Rogier, Namur.  
**M. Théo. Pirard**, avocat, chaussée de Liège, Huy.  
**M. Ed. Poncelet**, conservateur des Archives de l'Etat, membre de la Commission royale d'Histoire, rue du Parc, Mons.  
**M. le Colonel Printz**, boulevard de la Meuse, Jambes (Namur).  
**M. G. Protin**, directeur des Usines Cambier, Morlanwelz.

## Q

- M. Charles Quinet**, agent de change, rue de la Réunion, Mons.  
**M. René Quinet**, négociant, 24, rue des Marcottes, Mons (Hainaut).  
**M. Charles Quinot**, 6, place d'Armes, Namur.

## R

- M. Gaston Robert**, homme de lettres, boulevard de la Meuse, Jambes (Namur).  
**M. Henri Roland**, avocat, sénateur, Mons.  
**M. le Dr Jules Rondeau**, Morlanwelz.  
**M. Gustave Roullier**, 3, boulevard Defontaine, Charleroi.  
**M. Félix Rousseau**, archiviste de l'Etat, 13, rue de la Petite Guirlande, Mons.

## S

- M. Léon Schietaert**, ingénieur, chef de la comptabilité des Ateliers de et à Boussu.  
**M. Joseph Schmidt**, docteur en médecine, rue de la Terre du Prince, Mons.  
**M. Joseph Schoenmaekers**, curé, Neuville sous Huy.  
**M. Louis Schoenmaekers**, architecte, 47, rue du Marché, Huy.  
**M. François Simon**, compositeur de musique, 38, avenue des Gloires Nationales, Jette St-Pierre.  
**M. Edouard Simonon**, avocat, Ghlin.  
**M. le baron Henri Siraut**, château de la Bruyère, Nimy.  
**M. Jules Stiénon**, commis de Direction des contributions, 9, rue Rogier, Namur.  
**M. Clément Stiévenart**, artiste peintre, 1, avenue de Nimy, Mons.

## T

- M. Michel Tamagne**, négociant, 4, rue André Dumont, Liège.  
**M. le capitaine Alfred Thonnart**, 88, rue César Franck, Liège.  
**M. Ch. Tondreau-Quinet**, négociant, président du Tribunal de commerce, rue d'Havrè, Mons.  
**M. Pol Tordeur**, compositeur de musique, Wasmes.

## V

- M. Jean vanden Eeden**, directeur du Conservatoire, rue d'Enghien, Mons.  
**M. le Dr van Wilder**, 2, avenue Gillieaux, Charleroi.  
**M. Edouard Verhaegen**, artiste sculpteur, 216, rue Pige-au-Croly, Charleroi.  
**M. Robert Verschaeren**, 19, rue de Bériot, Bruxelles.  
**M. Emile Vierset**, docteur en droit, rue Rioul, Huy.  
**M. le vicomte Adrien Vilain XIII**, bourgmestre de Maisières.  
**M. Hector Voituren**, homme de lettres, Jemappes.  
**M. Arthur Votquenne**, ingénieur, place Wiertz, Namur.

## W

- M. Alfred Waillière**, agent en douane, boulevard Charles-Quint, Mons.  
**M. Edouard Wautier**, ingénieur, 6, rue de la Prison, Charleroi.  
**M. Paul Wéry**, ingénieur, rue de la Halle, Mons.  
**M. Willame**, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, La Plante-Namur.  
**M. Georges Willame**, docteur en sciences, 109, boulevard Dolez, Mons.  
**M. Alphonse Wins**, juge au Tribunal de 1<sup>re</sup> instance, président de la Société des Bibliophiles belges, rue Derrière-la-Halle, Mons.  
**M. Georges Wouters**, vice-président du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance, Grand' Place, Mons.

## Adhésions collectives

**Province de Hainaut**, Hôtel du Gouvernement, Mons.

**Ville de Beaumont.**

**Commune de Bernissart.**

**Commune de Couillet.**

**Commune de Cuesmes**: Bibliothèque populaire.

**Commune d'Engis.**

**Ville de Gembloux**: M. Roulin, ancien instituteur, conseiller communal, Gembloux.

**Commune de Gilly.**

**Ville de Gosselies.**

**Commune de Jemeppe-sur-Meuse.**

**Commune de Jumet**: Archives.

**Commune de Jumet:** Bibliothèque communale.

**Commune de Jupille:** M. Edmond Jacquemotte, pharmacien, rue Chafnay, Jupille.

**Ville de Liège.**

**Ville de Marche en Famenne.**

**Commune de Marcinelle.**

**Commune de Monceau-sur-Sambre.**

**Commune de Morlanwelz.**

**Commune de Pâturages.**

**Commune de Ransart.**

**Commune de Saint-Remy** (arrondissement de Thuin).

**Fédération des Artistes wallons, Section de Mons:** M. Maurice Degroot, secrétaire, faubourg d'Havré, Mons.

**Université populaire de Gilly:** M. Léon Cognaux, instituteur, 19, rue de Fleurus, Gilly.

**Université populaire de Jumet-Brûlotte.**

**Université populaire de Jumet-Gohyssart.**

**Cercle d'art l'Essaim,** (délégué: M. Antoine Jacobs, ferronnier, rue d'Havré), Mons.

**Cercle artistique l'Essor,** (délégué: M. Léon Tombu, artiste peintre) Huy.

**Cercle d'art l'Eveil,** (délégué: M. Paul Collet, 14, rue de Mons), Nivelles.

**Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut,** Mons.

**Société historique et archéologique de Tournai.**

### Rectifications à la première liste.

**M. Léon Chevron,** ameublements d'art, 22, rue du Pot d'Or, Liège.

**M. Charles Delchevalerie,** homme de lettres, 127, rue de la Campine, Liège.

**M. Louis Delcorde,** artiste peintre, 23, rue Froissart, Bruxelles.

**M. Gausset,** 5, rue Potagère, Bruxelles.

**M. Arnold Goffin,** 61, avenue Montjoie, Uccle-Bruxelles.

**M<sup>lle</sup> Jenny Lorrain,** statuaire médailleur, 57, rue Thiéfry, Bruxelles.

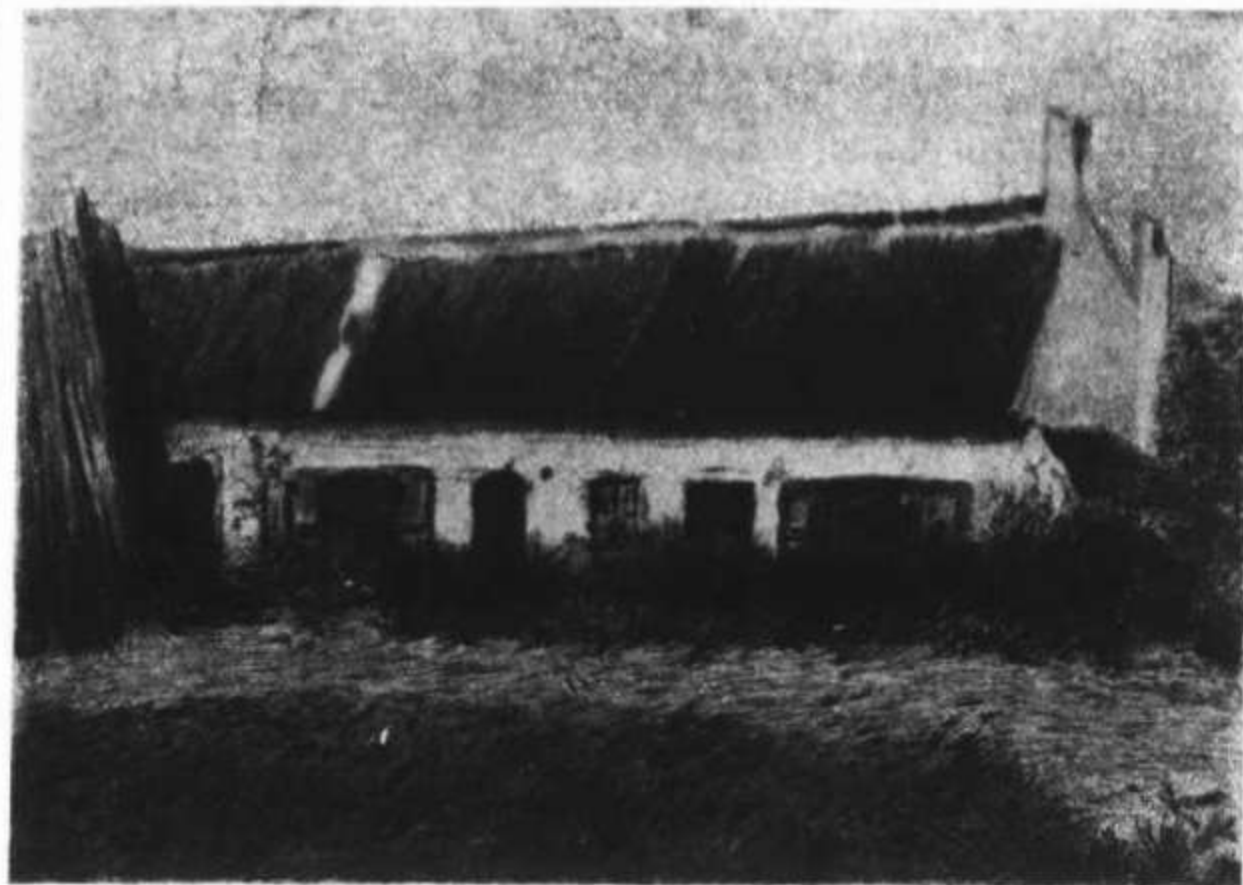
**M. Octave Maus,** directeur de la *Libre esthétique*, rue du Berger, Bruxelles.

**M. Erasme Raway,** compositeur de musique, 1, rue Murillo, Bruxelles.

**Institut archéologique liégeois,** (délégué: M. l'avocat de Buggenoms), Secrétariat, 14, rue Fabry, Liège.

**Société archéologique de Nivelles,** (délégué: M. Léon Tamine), Nivelles.

**Société de Littérature wallonne,** (délégué: M. l'avocat J.-M. Remouchamps), à l'Université de Liège.



Aug. DANSE. — Chaumières ensoleillées.

### AUGUSTE DANSE, A KNOCKE

par M. Richard Dupierreux

Je suis allé voir à Knocke, Auguste Danse. Il a coutume d'y passer deux mois d'été, ce qu'il appelle « ses vacances ». Mais les vacances d'Auguste Danse ne ressemblent guère aux nôtres; je m'en suis aperçu, sitôt poussée la porte derrière laquelle une voix joyeuse me chantonnait de multiples « Entrez ! ». Une vaste chambre, inondée de lumière, transformée à la diable en atelier, s'encombrait de chevalets, de cartonnières et de tables à graver; deux lits, le long du mur, disparaissaient sous une accumulation d'épreuves et de dessins; le pouce fermé sur le porte-fusain, le maître me tendit quatre doigts de sa main laborieuse. Je m'informai de sa santé:

— Pas mal... Pas mal... J'ai fait quelques nouvelles choses. Attendez, je vais vous les montrer.



Tout Danse est dans cette réponse: il semble que, pour lui, le mot *vie* et le mot *travail* soient synonymes, au point qu'il est inutile de s'enquérir de l'un si l'on s'enquiert de l'autre.

— Oui, quelques nouvelles choses. Des portraits: voici celui de Paul Pastur, que je viens de finir.

Le profil ferme et spirituel s'accuse avec une netteté de médaille, sans aucune dureté cependant: le dessin suit la ligne en la fondant, comme l'atmosphère qui ouate les contours des choses en leur laissant malgré cela, toute leur précision. D'autres portraits glissent entre les doigts de l'artiste: un profil de fillette, dans cette manière blonde dont il a le secret et qui paraît emprisonner de la lumière sous le grain léger du crayon frôleur; une étude de jeune fille, à contre-jour, le visage mangé de soleil; puis, des copies, une tête d'homme d'après Rembrandt, âprement mordue, dans laquelle les blancs et les noirs vibrent avec truculence, et cette délicate *Madame* d'après Bellini, que le maître parfait de jour en jour et qui s'avère, par l'angélique expression du visage autant que par la finesse du travail, une de ses œuvres les plus charmantes.

— Je suis bien forcé de rester à l'atelier. Par ce temps de chien, que voulez-vous que je fasse? J'aurais tant voulu, cependant, dessiner deux ou trois paysages!

Il dénoue les liens d'une farde :

— Voilà quelques-uns des originaux que j'ai faits ici. Voulez-vous voir?

Je m'approche: tandis que nous feuilletons les eaux-fortes et les pointes sèches, nous parcourons tout un coin de Flandre. En même temps, du geste et de la voix, le graveur décrit et s'enthousiasme: il n'est guère de décor qu'il préfère à celui-ci; la lumière chante et caresse, argentée ou blonde, fiancée aux nuances de la dune, du ciel et de l'eau, créant une atmosphère de repos et de joie, dans laquelle toutes choses se calment et s'unissent, adoucissent la rigueur de leurs arêtes, depuis les pierres jusqu'aux âmes; les aspects, cependant, se succèdent sans monotonie; peu de coins de terre sont, en Belgique, plus variés que celui-ci. Knocke, d'abord: à côté de la station balnéaire, le petit village de culture, confondu avec le vieux Zoute, disperse dans les polders une série de maisonnettes paysannes: vertes et blanches sous l'ardeur d'un toit de tuiles ou la mordure d'un chaume, leur porte se blasonne de roses trémières ou de tournesols.

Elles apparaissent, celle-ci derrière un champ de maïs, celle-là au sommet d'un monticule planté d'oyats; cette autre, enfin, dont un beau dessin nous montre le pignon ensoleillé, au fond d'un chemin de saules, touffes de rameaux feuillés de clair argent jaillis d'un tronc noueux à l'écorce labourée de



Aug. DANSE. — Brouillard. Ruisseau du Canal Isabelle.

gerçures. Une fruste église de briques groupe autour d'elle les tombes du vieux cimetière, dont les pierres sont submergées par l'herbe sèche et longue. Ailleurs encore, le paysage campagnard s'imprègne d'un caractère tragique: la mare solitaire, bordée d'arbres que les rafales ont terrassés, n'eut point déplu aux rêveries du romantisme.

Le long de la mer se déroule la claire ondulation de la dune: ligne souple de crêtes, ici, doucement infléchies, là, brusquement insurgées, dévalant de sable nu, ridé comme une eau sous la brise; échevellement des oyats, en touffes, sur les crêtes, en nappes, dans les combes; halliers d'arbousiers aux fruits d'ambre, bosquets de peupliers dont les feuillages, toujours agités font un bruit frais d'eaux courantes; sapins rapetissés, que les souffles ont obligés à des rampements, à des étalements, à des

rebroussements pleins d'extravagance; la dune, créée par le vent à l'image de la mer, comme la mer imprévue et multiforme. Je connais peu d'artistes qui en aient, aussi parfaitement, interprété les lignes et fixé les aspects. La légèreté d'une pointe qui n'appuie pas et semble plutôt caresser que griffer la plaque, en saisit les contours, si fondus et si souples, qu'on ne



Aug. DANSE. — La Mare, à Knocke.





Aug. DANSE. — Les Dunes, vers Systra.

sait où finit la lumière et où commence le sable. Ces notations de clarté, de vent et de plein air parmi les feuilles, les herbes et la dune, je les retrouve dans tel beau dessin. *Le Tir à l'arc*, où le jeu populaire est le prétexte d'une vibrante étude du soleil et dans tel autre encore: *Un coin du Parc des dunes*, d'un mouvement si frais et d'une touche si délicate.



Aug. DANSE. — Tournant du Canal à Sluys (Knocke).

Au delà de Knocke, vers la Zélande, la dune se rétrécit, éparpillant ses monticules, se meurt en pâturages semés d'eupatoires où Géo Bernier planta souvent son chevalet. Plus loin, le paysage, couvert à l'infini d'une fleurette dont la teinte mauve fait songer aux bruyères, prend des aspects de Hautes-Fagnes; et les grandes flaques marines de Cadzand, où tournoient les mouettes et les hérons, complètent l'horizon désolé que font au ras du ciel les frises mélancoliques des peupliers. Mais, à

droite, dans les terres, Sainte-Anne, avec sa tour inachevée, a des coins d'intimité et de fraîcheur délicieux. Voici dans l'œuvre du maître, *Le Peintre de la place de Sainte-Anne*: le mail herbu, sous le soleil qui, tamisé par les feuilles, se pose sur le sol, sur les habits et les mains du peintre, sur les briques des façades, sur les vitres des petites fenêtres zélandaises, et rempli d'une douceur adorable de vie recluse et provinciale. Je la retrouve cette douceur, dans les deux petits paysages à Lisseweghe, émanant des mêmes recherches de lumière qui sont le charme majeur des œuvres actuelles d'Auguste Danse.



Aug. DANSE. — Le Pont de Lisseweghe.

Sainte-Anne prélude aux grâces de l'Ecluse: voici la petite ville hollandaise, bourgeoise et campagnarde, et dans laquelle rien ne rappelle (comme le fait âprement, à Damme, l'hôtel de ville et les quatre somptueuses maisons qui l'avoisinent) les tragiques à-coups de sa destinée. Le canal lui-même, inutile moignon tendu par Bruges, vers l'Escaut et la mer, se pare



de trop de grâce vivante pour entretenir la moindre mélancolie. Les reculées de ses grands arbres, frissonnants dans le vent et des grands pâturages qui bordent l'eau ridée, animent délicieusement la sortie de la ville. On se souvient du chef-d'œuvre que ce paysage inspira jadis à Gilsoul. Danse l'a gravé, et lui a donné tant de sa vision propre, que son interprétation a la saveur d'un original.



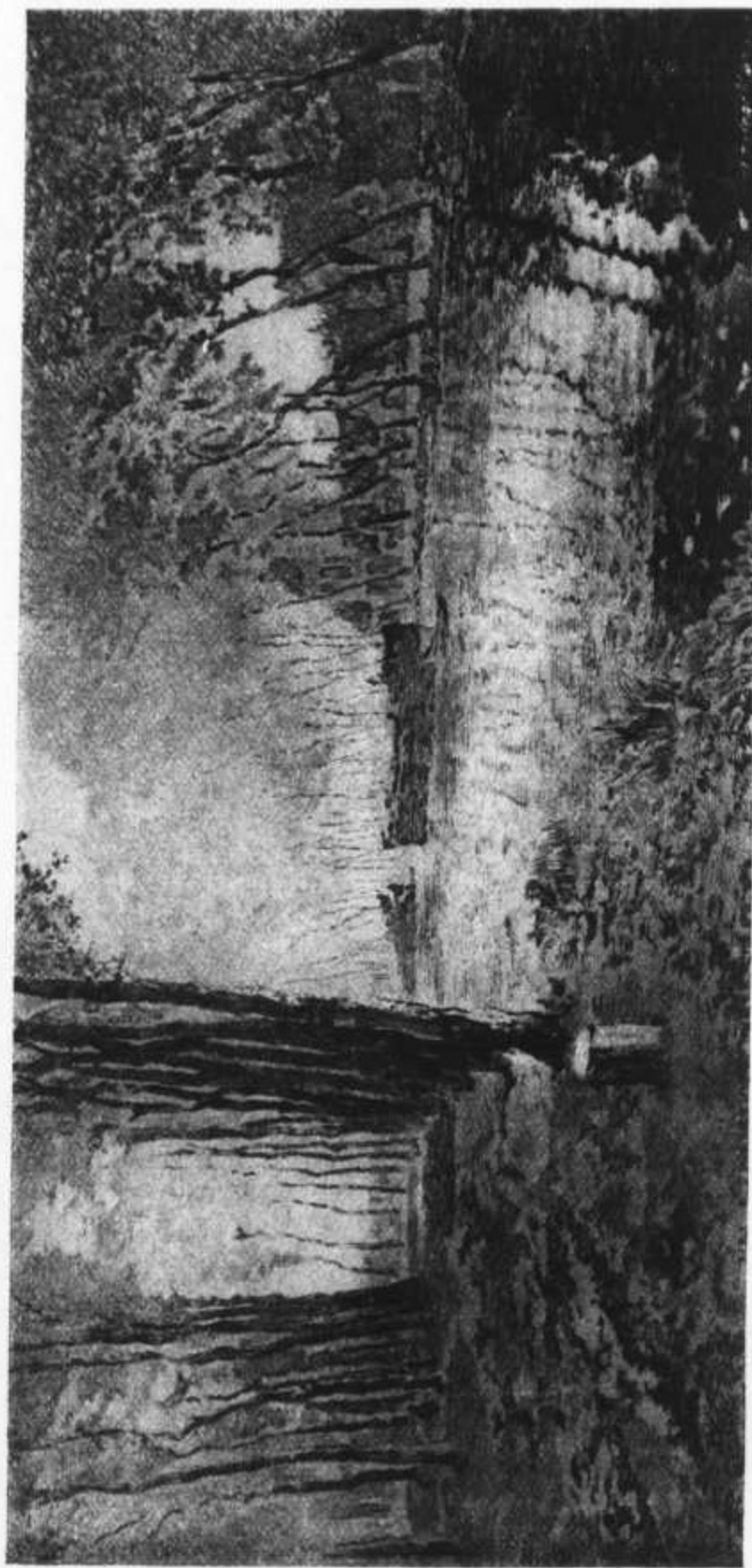
Aug. DANSE. — Une rue à Sluys (Ecluse).

Mais il a travaillé pour son propre compte: la même perspective l'a séduit et il a su, dans le blanc et noir, en révéler une impression nouvelle.

Il n'a, d'ailleurs, point boudé au paysage de la Flandre classique, et son *Moulin à Calf*, dont la taille vigoureuse donne si crânement sur les fonds vaporeux du ciel et les avant-plans légers de la prairie, est un de ses plus puissants originaux.

\*\*\*

— «J'ai fait tout cela ici, me dit le graveur, depuis une dizaine d'années. Ce sont mes travaux de vacances... Puis, chiffonnant de la main sa calotte de soie noire, avec une pointe de gaminerie amusée dans les yeux, les lèvres, les joues, dans tous les plis du visage cachés par cette abondante barbe blanche qui



Aug. DANSE. — Le Canal (d'après GILSOUL).



Aug. DANSE. — **Le Canal** (d'après GILSOUL).





Aug. DANSE. — Moulin, à Calf (Knocke).

lui donne l'aspect d'un Tolstoï bon enfant: «Voyez-vous, on ne travaille jamais si bien que quand on est en vacances!»

Notez qu'il se peut très bien qu'il n'y ait en cette boutade, ni l'ombre d'un paradoxe, ni le reflet d'une innocente forfanterie. Les vacances, c'est le moment heureux où l'esprit détend ses ressorts, retrouve sa vie libre et se laisse joyeusement aller à la dérive du bon rêve naturel. C'est la trêve où l'âme se retrouve elle-même après avoir dû, au cours des besognes quotidiennes, s'efforcer si souvent à se faire différente, à se diminuer en passant sous les fourches caudines de la nécessité. On dira que cette diminution, l'artiste la connaît moins que tout autre,



Aug. DANSE. — Ruisseau à Oostkerke (Knocke).

puisque son destin même lui commande de respecter le plus intégralement la fraîcheur de sa personnalité. Cette remarque, vraie dans la généralité des cas, ne l'est point s'il s'agit d'Auguste Danse: alors que tant d'autres apportaient à l'aube de leur vie, je ne dis pas l'originalité, mais le souci de l'acquérir, il était loin d'y pouvoir songer, quand, avant ses quinze ans, la nécessité le contraignait à graver des cachets et des boutons de guêtres; plus tard, le voilà qui dessine des cartes à jouer et compose, pour une fabrique de cotonnades, les petits sujets

que le cylindre y imprimera à l'infini, comme un refrain recommencé sans cesse. Durs débuts qui exilent bien loin toute volonté d'art. Chez Calamata, il est vrai, le jeune homme apprend à modeler une forme avec exactitude, à surveiller scrupuleusement la coordination des valeurs, à mettre strictement en place les éléments d'un dessin d'après nature. Mais l'invention, l'imagination sont impitoyablement exclues au profit des sévères exigences du métier: il suit, au reste, la tradition des vieux graveurs. L'ambition de son œuvre est alors la patiente reproduction des tableaux des maîtres. Mais, à force de les



Aug. DANSE. — Paysan de Knocke

copier, il pénètre leur âme et se sent travaillé par le désir de les interpréter. Il sent que la copie, sous la main d'un maître, comme le jeu d'une sonate aux doigts d'un virtuose ému, peut être la révélation d'accents souvent insoupçonnés de celui-là même dont l'œuvre sert de modèle; et que, pareille à la dia-

lectique que Socrate qualifiait un « accouchement d'idées », une copie pourrait bien être un « accouchement de beauté » ! Et de quelles subtiles et diverses expressions de beauté ! Le navrement divin de Roger de le Pasture, la grâce souple de Botticelli, la profonde vie animale de Rubens, la mélancolie dorée de Watteau, la galanterie friponne de Fragonard, les finesses lumineuses de Claus, toutes les nuances que transposa sur la toile ou dans la fresque, le pinceau de tant de peintres, se traduisent, sans perdre rien de leur vigueur originelle, par la simple magie du noir et du blanc. Toutes trouvent en l'artiste un esprit également réceptif, immédiatement adapté à leurs modalités. Voilà que s'éveille en lui une sensibilité bien personnelle: à son tour, il crée. Ses originaux — paysages et portraits — s'imprègnent d'une vision lumineuse, pleine de grâce et de joie.

Taine remarque, dans sa *Philosophie de l'art*, que la moitié de la vie d'un artiste se passe en général à acquérir les procédés qu'il répèlera jusqu'à la fin de ses jours: Danse illustre l'exception à cette règle. Pour ne parler que de cette série de Knocke, on peut dire qu'il y a saisi le caractère, compris l'essence, et a rendu l'aspect d'une contrée, avec une fidélité grave et une psychologie pénétrante. Or, toutes ces œuvres datent de quelques années: il y a dans cette simple constatation, le sujet d'une admiration et le motif d'un étonnement. N'est-il pas admirable qu'un artiste y soit parvenu aussi parfaitement? Et n'est-il pas étonnant, le spectacle de ce vaillant vieillard qui, à quatre-vingts ans passés, trouve en lui l'énergie et l'audace de renouveler encore les sources de sa sensibilité et de sa création?...

RICHARD DUPIERREUX.